

## CANARD SOCIAL 16 MAI 2012

### 250 adultes handicapés cherchent une place en ESAT dans le Maine-et-Loire Publié le 16/05/2012 canard social

Un collectif inter-associatif lance [une pétition](#) dans le Maine-et-Loire. Il dénonce le nombre insuffisant de places créées en ESAT pour les adultes handicapés. Et au final, un engorgement des établissements spécialisés normalement destinés aux plus jeunes.



L'APAHRC, l'AAPEI, l'AAPAI, et l'ADAPEI 49 lancent conjointement une pétition pour réclamer plus de places dans les ESAT du Maine-et-Loire (photo : Archives LCS)

Leur calcul est aussi rapide qu'inquiétant. Les quatre plus grandes associations du secteur handicap dans le Maine-et-Loire (l'AAPEI, l'AAPAI, l'APAHRC, et l'ADAPEI 49) rappellent que selon un chiffre de la MDPH, 250 adultes sont en liste d'attente pour entrer en ESAT (établissement d'aide par le travail) au jour d'aujourd'hui dans le département. Alors que 34 nouvelles places seulement seraient ouvertes dans les 5 ans à venir. « À ce rythme, il faudra 36 ans pour que chacun trouve sa place... », concluent les associations qui se sont regroupées dans un collectif, leurs présidents et directeurs en tête. Elles ont lancé [une pétition](#) sur le net et une version papier parmi le réseau de leurs familles adhérentes. Intitulé « Que vais-je devenir ? », cet appel revendicatif a déjà rassemblé plus de 1500 signatures.

#### **Pires années**

35 places sur 5 ans, c'est le PRIAC qui l'a dit récemment : le plan interdépartemental d'accueil des handicaps et de la perte d'autonomie. Un programme prévisionnel qui manifestement réfléchit plus en terme de budget que de besoins réels. 35 places sur 5 ans, ça fait 6 places par an. « Les meilleures années il y en avait eu jusqu'à 80 de créées. Mais ça fait des années que la situation se dégrade, et là c'est drastique ! », déplore Colette Mandré, la présidente de l'ADAPEI 49, qui gère une trentaine d'établissements et services, dont 5 ESAT.

#### **Système de dominos**

Les associations comme la sienne sont directement concernées. Elles ne peuvent répondre aux jeunes adultes en situation de handicap qui frappent à la porte de ses ESAT. De même pour l'APAHRC, qui rappelle que 12 place seulement sur les 24 que prévoyait le CPOM qu'elle a signé avec l'État ont été honorées.

Mais, par un système de dominos, les établissements pour enfants sont aussi impactés. « Un maillon bloqué, et toute la chaîne s'engorge », tempête Philippe Reiter, le président de l'AAPEI, qui accueille 400 enfants et de plus en plus de jeunes adultes. En effet, les établissements comme les IME sont obligés de garder les jeunes sans solution de sortie, avec des âges bien au delà des 20 ans maximum autorisés par l'amendement Croton. C'est autant de places non disponibles pour les enfants qui en ont besoin. « On détourne la finalité de nos établissements », regrette le directeur de l'AAPEI. Et comment offrir une citoyenneté et un avenir à un jeune adulte coincé dans un endroit qui ne lui offre aucune évolution ?

#### **Interpellation politique**

La pétition réclame donc plus de places en ESAT. Dans l'idéal, il en faudrait donc environ 250. Elle demande aussi plus de places en Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et en Maison d'accueil médicalisé (MAS), où le manque est moins important, mais renvoie à des situations de dépendance encore plus lourdes à supporter par les familles.

Dans tous les cas, toutes les associations insistent : elle ne veulent pas mettre en cause frontalement l'ARS. « Elle fait avec ce qu'on lui donne », reconnaît Eric Duprez, le directeur de l'APAHRC. La pétition doit circuler jusqu'au 1<sup>er</sup> tour des élections législatives. Puis l'objectif est d'interpeller les candidats aux législatives, eux qui votent le budget de la sécurité sociale. Ce budget, qui détermine la marge de manœuvre de l'ARS, qui détermine le nombre de places en établissements médico-sociaux. Comme ses homologues, Eric Duprez espère : « la question du handicap a été très peu l'occasion de débats pendant les présidentielle, qu'elle le soit au moins pour les législatives ! ».

Armandine Penna